

RESUME DE LA 72ème
SESSION DU COMITE
INTERNATIONAL OLYMPIQUE

42 membres du Comité International Olympique et deux membres honoraires ont assisté à la 72ème Session tenue à Sapporo, les 31 janvier et 1er février 1972.

3. APPROBATION DES PROCES-
VERBAUX

Les procès-verbaux des réunions de la Commission Exécutive avec les Comités Nationaux Olympiques ont été approuvés ainsi que les procès-verbaux des réunions de la Commission Exécutive et de la 71ème Session tenue à Luxembourg; un amendement sera apporté à la proposition de M. GAFNER.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION
EXECUTIVE

Le président BRUNDAGE a présenté un rapport sur les différentes réunions portant sur les problèmes posés par le ski, qui se sont déroulées entre la Commission Exécutive et la Fédération Internationale de ski. Après avoir entendu les représentants du Comité Olympique Autrichien, de la Fédération Nationale Autrichienne de ski, et Me HODLER, président de la F.I.S., la Commission Exécutive a recommandé que la Session approuve la déclaration suivante:

"Un vote ayant été pris par l'assemblée, le Comité International Olympique a décidé d'adopter le rapport de la Commission d'Admission qui est le suivant:

"La Commission d'Admission ayant étudié la question de l'admission des concurrents, en particulier des concurrents de ski alpin, aux Jeux Olympiques d'hiver, présente à la Commission Exécutive les recommandations suivantes:

- 1/ *Compte tenu de l'activité et de l'influence de Karl SCHRANZ dans les compétitions de ski alpin, de la manière dont il a accepté que son nom et sa photographie soient utilisés comme support publicitaire au cours de ces dernières années, celui-ci est déclaré non admissible aux XIèmes Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo 1972.*
- 2/ *La F.I.S. sera invitée à rencontrer la Commission Exécutive du Comité International Olympique, afin de discuter de la mise en application des règles d'admission de celle-ci par les Fédérations Nationales de Ski".*

Cette déclaration a été approuvée au vote secret, par 28 voix pour et 14 contre.

6. PROPOSITIONS EMANANT DE LA
REUNION AVEC LES COMITES
NATIONAUX OLYMPIQUES

Les membres étudieront les propositions émanant de la réunion avec les C.N.O. et un rapport sera présenté à Munich.

7. RAPPORT DES COMITES
ORGANISATEURS

a/ MUNICH

M. DAUME, président du Comité Organisateur des Jeux de la XXème Olympiade, a fait les déclarations ci-après:

Le Comité Organisateur de Munich a pris les dispositions nécessaires à l'admission et à la sécurité des chevaux.

Un service aérien spécial permettra aux membres du C.I.O. de se rendre à Kiel pour les épreuves de yachting.

M. DAUME est entré en contact avec les meilleurs metteurs en scène pour la réalisation du film officiel.

35 % des billets d'entrée aux épreuves ont déjà été vendus.

Un Comité National Olympique a posé la question des accompagnateurs au Village Olympique; il a été décidé que ceci était contraire aux règles.

M. DAUME a donné l'assurance que, durant les Jeux, les deux stations de radio respecteront les règles du C.I.O.

M. DAUME a confirmé que le tournoi pré-Olympique de basketball aurait lieu, non à Munich, mais à Augsburg.

Le problème du Congrès Scientifique ayant été soulevé, M. DAUME a déclaré qu'il se déroulerait sous le parrainage, non de l'UNESCO, mais du Comité Organisateur.

Il y aura une seule mé-

daille pour Munich portant le nom de la XXème Olympiade 1972. Il ne sera pas attribué de médailles spéciales pour Augsburg ou Kiel.

b/ DENVER

Le Comité Organisateur de Denver, conduit par M. PRINGLE, président, a présenté un rapport sur les modifications apportées aux emplacements des épreuves, emplacements initialement approuvés lors de la désignation de la ville Olympique à Amsterdam.

L'assemblée a décidé d'accepter ce rapport oral, à condition, toutefois, qu'il soit rédigé et soumis à la Commission Exécutive pour approbation définitive. Il sera demandé au Comité Organisateur de Denver de présenter un rapport à Munich, lors de la 73ème Session.

8. RAPPORT DES COMMISSIONS

a/ FINANCES

M. ALEXANDER a présenté un rapport d'activités de la Commission des Finances; il a demandé que la Municipalité de Lausanne signe un bail officiel et que les Comités Organisateurs de Denver et Montréal n'entament pas de négociations sur les contrats avec les compagnies de télévision sans avoir obtenu la collaboration et l'accord du C.I.O. Le budget de 1972 a été approuvé et un rapport présenté en ce qui concerne les droits de télévision pour Munich.

c/ LEGISLATIVE

Une nouvelle rédaction de la règle 47 a été approuvée et le paragraphe 5 sera complété par la phrase suivante: "Tribune C: à ceux qui ont eu l'honneur de se voir attribuer le diplôme Olympique".

e/ ACADEMIE INTERNATIONALE OLYMPIQUE

Sur proposition de M. VIND, président de la Commission pour l'Académie Internationale Olympique, Me PETRALIAS a été nommé membre de plein droit de ladite commission.

f/ CULTURELLE

Compte tenu des difficultés à choisir un athlète répondant à ces qualifications, il a été décidé de refuser la proposition de M. de NAVACELLE, visant à décerner une médaille spéciale à l'athlète qui se serait signalé par ses mérites artistiques. M. de NAVACELLE sera remercié.

Le problème du Musée Olympique est à l'étude; le Comte de BEAUMONT rencontrera le Syndic de Lausanne.

g/ EMBLEMES

Afin de poursuivre son travail pour la protection des emblèmes Olympiques, M. GAFNER a émis des recommandations qui ont toutes été approuvées.

h/ MEDICALE

Le Prince de MERODE a fait un commentaire sur l'activité de sa commission, et, en parti-

culier, sur la brochure relative au contrôle du sexe et du dopage, publiée par les Comités Organisateurs de Sapporo et Munich. Cette brochure sera mise en vente.

i/ COMMISSION TRIPARTITE POUR LE CONGRES OLYMPIQUE

Lord KILLANIN a présenté un rapport sur l'activité de la commission créée pour organiser le Congrès Olympique de Sofia, à l'automne 1973.

j/ COMMISSION MIXTE POUR LE PROGRAMME OLYMPIQUE

Le Dr. CSANADI, président de cette commission, présentera à Munich un rapport définitif; les décisions relatives au programme seront alors prises.

9. PROBLEMES SOULEVES PAR LES FEDERATIONS INTERNATIONALES

Il a été décidé que les bateaux et les chevaux portant des noms commerciaux ne seraient pas autorisés à participer aux Jeux Olympiques.

Le problème soulevé par les Fédérations Nationales constituées irrégulièrement à Panama a été renvoyé à la prochaine réunion.

10. DEMANDES PRESENTEES PAR DES FEDERATIONS INTERNATIONALES

Toutes ces demandes ont été renvoyées à la Commission

du programme, présidée par le Dr. CSANADI; elles seront présentées à Munich,

En ce qui concerne le Grand Prix Olympique équestre, les quatre cavaliers de l'équipe gagnante recevront une médaille, mais seuls trois compteront pour le classement.

11. INGERENCE POLITIQUE DANS LES COMITES NATIONAUX OLYMPIQUES

Un rapport a été présenté sur la situation du Comité Olympique Vénézuélien. Le gouvernement de ce pays a fait voter une loi qui place ce C.N.O. sous sa tutelle. Une lettre, lui demandant de rectifier ses statuts dans un délai de soixante jours, a été envoyée à ce C.N.O. En cas de non observation, le retrait de la reconnaissance sera mise à l'étude.

12. COMMERCIALISATION DES JEUX

La Commission Exécutive étudie le problème de la commercialisation des Jeux Olympiques et présentera un rapport à Munich.

13. RAPPORT DES TROIS VICE-PRESIDENTS

Le rapport de M. van KARNEBEEK sur la Solidarité Olympique a été approuvé. Il sera discuté par la Commission Exécutive et les Comités Nationaux Olympiques à Munich.

14. RECONNAISSANCE DE NOUVEAUX COMITES NATIONAUX OLYMPIQUES

Les Comités Nationaux Olympiques suivants ont été reconnus: Lesotho, Ile Maurice et Haute Volta. Les C.N.O. de Somalie, Swaziland et Yemen devront confirmer qu'ils se composent d'au moins cinq Fédérations Internationales. Ses règles n'étant pas conformes, le C.N.O. du territoire Papou et de Nouvelle Guinée n'a pas été reconnu.

15. CHANGEMENTS DE REGLES

Les propositions relatives aux règles 11 et 24, émises par le Cheik GEMAYEL, ont été renvoyées à la Commission Législative.

17. DEUXIEMES JEUX AFRICAINS

Le Comité International Olympique accordera son patronage aux organisateurs, sous réserve, toutefois, que ces Jeux portent le nom de "*Deuxièmes Jeux Africains de Lagos*".

18. RECOMPENSES OLYMPIQUES

La Coupe Olympique 1972 a été décernée au Comité Olympique Turc qui a organisé les Jeux d'Izmir.

Le diplôme Olympique a été décerné à Gaston MEYER (France) pour 1971 et à Andres Merce VARELA (Espagne) pour 1972.

19. PROCHAINES REUNIONS

La décision concernant l'invitation de Buenos Aires a été renvoyée à la prochaine Session à Munich. La 74ème Session du C.I.O. aura lieu à Lausanne, à l'issue du Congrès de Sofia.

20. DIVERS

a/ Afrique du Sud

La Session a entendu la délégation d'Afrique du Sud. Le communiqué de presse suivant a ensuite été publié:

"Le Comité International Olympique prend note avec satisfaction des progrès accomplis en ce qui concerne la participation de Blancs et de Non-Blancs dans les compétitions internationales ainsi que dans l'administration nationale.

Le Comité International Olympique espère que ces progrès se poursuivront et permettront au S.A.N.O.C. mixte de rejoindre la famille Olympique et les Jeux Olympiques".

b/ Nouveaux membres

M. Berthold BEITZ, président de la Commission de yachting, et l'un des fondateurs du Comité Organisateur des Jeux de la XXème Olympiade, a été élu membre du C.I.O. pour l'Allemagne. (Nous le présentons plus loin).

Le 29 mai, la Commission Exécutive rencontrera les Fédérations Internationales à Lausanne et se réunira les 30 mai et 1er juin.

